Date de mise en ligne : 2 mai 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00046** du Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée **3** 5 AVR. 2024

Monsieur ARAUJO GALVAO

Domicilié (e)

200bis Rue de Paris

94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par SNCF Réseau, remplacement des menuiseries actuelles par de nouvelles équipées de vitrage acoustique.

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect). appart 1D

Sur un terrain sis

200bis Rue de Paris

Cadastré

AH506

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Le L'ei Maire

Le L'ei Maire

Le L'ei Maire

Le L'ei Maire

L'ei Maire

Le L'ei Maire

PROCES-VERBAL

Philippe GAUDIN

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00046** du **2 5** ÅV[®] 2024 a été affichée en Mairie du conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,